

La Grand-Place de Clarens officiellement remise aux Clarensois

La Municipalité inaugure ce vendredi 24 mai la Grand-Place de Clarens, après une année de travaux ... et plus de 100 ans d'attente !

Remise officiellement aux habitants des lieux ce jour, la Grand-Place est leur nouveau point de rencontre au centre de Clarens. Lieu de délasserment et de jeux, la place est également conçue pour accueillir des animations et de petites manifestations publiques. Du matériel peut être prêté aux usagers sur demande.

La Grand-Place propose différents espaces :

- un théâtre de verdure engazonné, entouré de gradins et planté de pins sylvestres;
- un promontoire plat muni de bancs, d'un point d'eau et de jeux d'eau qui peuvent être actionnés par des pédaliers. Lors de manifestations, il peut servir d'extension à la place. Un bosquet d'arbrisseaux apporte une touche végétale à cet espace minéral ;
- un édicule équipé de toilettes publiques et orné d'une pergola, qui fournira de l'ombre lorsque la végétation aura poussé. On y trouve également un local de voirie, ainsi qu'un local de stockage pour le matériel destiné à l'animation de la place et qui peut être mis à la disposition des usagers ;
- un écopoint permettant de trier les déchets, accessible aux personnes en chaises roulantes.

Une barrière végétale permet de démarquer la partie publique des lieux de la partie privée, à l'arrière de la Clinique qui borde la place au sud, sans rupture du concept d'aménagement paysager. Les plantes choisies sont d'une grande diversité botanique et vont du buisson à l'arbre de bonne taille. Il faudra cependant attendre encore un peu pour que la végétation prenne toute son ampleur. Autour de la place, 44 places de stationnement ont été préservées pour tenir compte du souhait des habitants. Quant aux propriétaires de chiens, si leur animal est le bienvenu sur la Grand-Place, comme sur tous les espaces publics communaux, ils sont bien évidemment priés de maintenir les lieux propres. Des sachets sont à disposition sur place.

La Grand-Place est le troisième projet « phare » de CLARENSsemble, le programme urbain lancé par la Confédération en 2007 pour favoriser l'intégration sociale dans les quartiers d'habitation. Sur l'espace mis à disposition par le propriétaire de la parcelle, dont la clinique occupe la partie sud, les habitants de Clarens, qui ont été consultés à plusieurs reprises, ont souhaité disposer d'un lieu de rencontre et de détente. Les deux autres projets phares, soit la Maison de Quartier et l'introduction de zones 30 km/h dans le centre de Clarens, ont déjà été réalisés.

Le projet d'aménagement de la Grand-Place ne date pas d'aujourd'hui : en 1914 déjà, un projet avait été imaginé dans le cadre du concours d'urbanisme lancé par la commune du Châtelard. Le projet ne s'était finalement pas réalisé. Plus d'un siècle plus tard, c'est chose faite. Aux habitants désormais de faire vivre leur place de village !